



CLUB SUBAQUATIQUE DE L'ÎLE DE RÉ

LE NAUTILUS

Av. de Philippsburg 17410 Saint Martin de Ré

www.nautilus-plongee.com

PHOTO

Baptêmes piscine
Ecole de plongée
Plongées exploration
Plongées épaves - Nitrox

Fiche d'inscription PESH 2025-2026

NOM Prénom
Niveau acquis..... N° Licence
Téléphone mobile
Email

☐ **Pour une nouvelle Inscription ou changement des coordonnées personnelles**

Adresse
Code postal Ville
Né(e) le à

- ☐ Cotisation adulte PESH (à partir de 16 ans) licence comprise **156,00 €**€
☐ Cotisation adulte PESH (pour personne déjà licencié dans un autre club) **106,00 €**€

☐ Cotisation jeune PESH (de 10 à 15 ans) licence comprise **117,00 €**€
☐ Cotisation jeune PESH (pour personne déjà licencié dans un autre club) **86,00 €**€

☐ Assurance AXA Loisirs 1 **24.20 €**€
☐ Assurance AXA Loisirs 2 **28.85 €**€
(Pour les autres choix d'assurances possibles, se renseigner au près du club)

Je prépare une formation : Nombre de plongées à ce jour

- ☐ Niveau PESH 0 – 6 mètres **75 €** cours théoriques — carte CMAS - Carnet de plongées€
☐ Niveau PESH 12 mètres **75 €** Cours théoriques – carte CMAS€

Pour les formations PESH 20 mètres et PESH 40 mètres, contacter le club pour plus d'information

chèque à l'ordre de : CSIRé Nautilus **Total** :€

Pour découvrir ou faire découvrir la pratique de la plongée sous-marine, en toute sécurité dans un milieu calme et tranquille, nous vous conseillons d'effectuer un baptême avant de vous décider à une formation au sein du club Le Nautilus Ile de Ré.

Un certificat médical de non contre-indication à la plongée, établi par un médecin, est obligatoire pour tout baptême.

Mises à part ces restrictions, imposées par le médecin qui délivre le certificat médical de non contre-indication du PESH, il n'y a pas de limitation particulière d'accueil, sauf pour les personnes en situation de handicap mental, cognitif ou psychique qui sont limités au « PESH 0- 6 m ». Les Formations handiplongeurs sont dispensées par des moniteurs du club qualifiés EH1, EH2 ou MFEH1, à raison de 1 moniteur par élève. Le nombre de formations sera donc limité au nombre de moniteurs compétents disponibles.

Je fournis un dossier complet par personne : obligatoire pour accéder à la piscine et aux plongées.

Fiche d'inscription + copie certificat médical (moins de 12 mois) **daté et signé par le médecin** (gardez en une copie) + règlements.

A déposer dans la boîte aux lettres du club 3 Av de Philippsburg 17410 St Martin

Date.....

Signature

Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins n° 02170029
Agrée par le ministère du temps libre de la jeunesse et des sports n° 991766S
Déclaration en préfecture le 19.08.1968 sous le n°90/83817